



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service Eau et Risques
Unité Qualité de l'Eau**

LE PRÉFET

Auch, le 2 août 2021

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L 214-1 à L 214-8 du code de l'environnement, enregistré sous le numéro 32-2020-00344 et relatif à :

**REJET DES EAUX PLUVIALES – CONSTRUCTION DE 44 LOGEMENTS LOCATIFS
RUE D'ANGERVILLE – COMMUNE D'AUCH**

pour lequel un récépissé vous a été délivré le 16 décembre 2020 et qui a été déclaré complet et régulier le 2 août 2021, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Copies de la déclaration, du récépissé et du présent courrier sont adressées dès à présent à la mairie d'**AUCH** où cette opération doit être réalisée, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires du Gers durant une période d'au moins six mois.

Cette décision est susceptible d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de votre part dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois dans les conditions définies à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement à compter de la date d'affichage à la mairie d'**AUCH**.

Le présent accord ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le chef du service eau et risques
Le chef de l'unité qualité de l'eau par intérim

Benoit MARS

Pièce jointe :

– 1 certificat d'achèvement des travaux

Copie pour information :

– EURL ENVOLIS – 7 allée des Cabanes – Bâtiment ONYX – 33470 GUJAN-MESTRAS

**OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS
Madame Karine BOUSQUAIL
71 rue Jeanne d'Albert
32 000 AUCH**

Mél. : camille.diome@gers.gouv.fr
Tél : 05 62 61 53 33
19 Place du Foirail - 32 000 AUCH
www.gers.gouv.fr